

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 31 (1893)
Heft: 27

Artikel: Bâillez sans gène
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193714>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

il peut les renvoyer indemnes, après une admonestation, si le fait n'est pas grave.

Si l'arrestation est maintenue, le procès-verbal est adressé au parquet, et le prisonnier est « enlevé » par le « panier à salade » qui le conduit au Dépôt.

Autrefois, les individus arrêtés étaient conduits en prison, à travers Paris, par des agents qui perdaient ainsi beaucoup de temps, et perdaient aussi quelquefois leur prisonnier. En 1856, on installa le Dépôt au Palais de Justice, et l'on organisa le service des voitures cellulaires. Il y en a sept qui parcourent tous les postes de police, trois fois par jour, à midi, à six heures et à minuit, et ramassent le bulletin pour le conduire au Dépôt.

La moyenne de la récolte est de deux cents par jour. Ces prévenus restent généralement quatre ou cinq jours au Dépôt, dont la population est ainsi de neuf cents personnes environ, sans compter les gardiens, au nombre de soixante.

L'expression *conduire au violon, mettre au violon* a exercé la sagacité des commentateurs et des étymologistes. Pourquoi a-t-on donné le nom d'un instrument de musique à ces infects cachots?... Les uns ont cru que les grilles des soupiraux, qui y versent un jour bien douteux, avaient suffi pour rappeler l'idée des cordes d'un violon; c'est une explication assez pauvre.

D'autres ont considéré que le vacarme fait là-dedans par un tas d'ivrognes et de tapageurs donnait l'idée d'une musique infernale à laquelle vient se joindre forcément celle du violon, l'instrument de musique par excellence. C'est tout aussi mauvais.

Un plaisant a imaginé que, peut-être, pour distraire ces pauvres diables, un joueur de violon était autrefois attaché à chaque poste avec mission de réjouir leurs ennus par des airs variés. Il est inutile d'insister sur cette hypothèse.

Selon d'autres, pour être mis au violon, il faut y être conduit; conduit au violon, signifie être conduit avec un violon, par antiphrase et moquerie, parce que dans les villages on mène la noce avec un violon.

D'autres, enfin, rappellent que *payer les violons*, s'est dit souvent pour signifier qu'on procurait à une société quelconque l'avantage de pouvoir se livrer au plaisir de la danse. Au lieu de *payer les violons*, on a pu varier l'expression et dire *mettre aux violons* ou *mettre au violon*. Il est vrai que ceux qu'on met au violon n'y dansent guère, si l'on prend la danse comme un exercice agréable auquel on ne se livre que pour son plaisir.

Génin a émis dans ses *Récréations philosophiques* une conjecture bien plus satisfaisante, mais encore n'a-t-il fait qu'approcher de la véritable étymologie, sans réussir à mettre le doigt dessus. Il est constant, dit-il, qu'au moyen-âge, on disait au lieu de mettre au violon, mettre au psaltérion. On désignait à la fois sous le nom de *psalterium* l'instrument de musique appelé psaltérion, qui avait la forme d'un trapèze, et le psautier ou recueil des *sept psaumes* de la pénitence avec les litanies de la vierge. « Mettre au psaltérion, » c'était donc mettre aux sept psaumes, mettre en pénitence, c'est-à-dire en un lieu où l'on a tout le temps de méditer sur ses sottises, de s'en repentir et de réciter les dits psaumes sans être interrompu.

Ce n'est pas la prison des grands criminels,

la prison longue et durable; c'est celle où l'on ne reste que le temps de réciter les sept psaumes.

Génin explique, en outre, que le double sens du mot psaltérion, psautier et instrument de musique, n'a pas échappé à l'esprit go-guenard de nos pères, qui aimaient à jouer sur les mots. Puis, le psaltérion ayant passé de mode, on a donné au lieu de détention provisoire auquel il avait donné son nom, celui de l'instrument qui remplaçait le psaltérion dans la faveur publique, le *violon*.

Tous ces rapprochements sont ingénieux, il est vrai, mais il n'en est aucun qui nous donne une définition claire et convaincante de l'origine du mot *violon*, comme prison provisoire.

Quant au *panier à salade*, le fourgon destiné au transport des prisonniers et qui va, comme nous l'avons dit plus haut, trois fois par jour chercher aux différents postes de police le contingent déclaré bon pour le Dépôt de la préfecture, son nom est dû aux cahots que procure ce véhicule mal suspendu. Les prisonniers auxquels le gouvernement ne peut pas fournir des huit-ressorts, y sont secoués, dit-on, comme la salade dans un panier.

Bâillez sans gêne. — D'après les idées courantes, nous dit la *Science pratique*, bâiller est un signe de fatigue ou d'ennui qui n'est pas admis dans la bonne société; mais physiologiquement le bâillement est une inspiration profonde suivie d'une courte expiration. Enfin, d'après le Dr Nogueli, c'est un remède naturel dont l'application dépend plus ou moins de notre volonté.

« Lorsqu'on bâille, non-seulement les muscles qui font mouvoir la mâchoire inférieure sont mis en action, mais les muscles de la poitrine entrent aussi en jeu et même quelquefois on lève et on étend les bras. Pendant cette profonde inspiration la poitrine reste gonflée pendant un moment, les yeux sont presque entièrement fermés, les narines ouvertes. Le bâillement met donc en jeu un assez grand nombre de muscles et d'organes, et bien qu'il ne présente pas une très gracieuse apparence, il est certainement très agréable pour celui qui bâille; cet étirement des muscles donne une sensation de confort très nette.

» Partant de là, le Dr Nogueli conseille de ne point trop s'inquiéter des convenances, mais d'exercer matin et soir, et aussi souvent qu'on le peut, les poumons et les muscles des organes respiratoires, en bâillant et en s'étirant; on prévient ainsi, dit-il, bien des maladies. Dans le cas de catarrhe de la muqueuse nasale, l'inflammation du palais, de maux de gorge et de maux d'oreilles, il ordonne de bâiller aussi souvent que possible dans la journée, six ou huit fois de suite, puis immédiatement après d'avaler. Le résultat est surprenant. »

Voilà donc un exercice d'hygiène tout nouveau; au lieu de faire une course le

matin, de manier les haltères ou la barre de fer, de couper du bois pour mettre le corps et le sang en mouvement, on bâillera.

— Tu sais, dira la maman à son enfant dont la santé est délicate, tu n'oublieras pas de bâiller à l'école, souvent, souvent, mon ami!... C'est bon pour la poitrine.

Et le médecin, en face d'une maladie revêche et ayant épuisé tous les moyens pharmaceutiques, finira par dire à son client: « Bâillez, monsieur, bâillez le matin, bâillez le soir, bâillez toute la journée, c'est simple, peu coûteux et c'est la seule chose à faire pour votre cas.

Il s'est passé dernièrement dans une de nos églises un fait inouï et dont on ne peut s'empêcher de rire de bon cœur, malgré le caractère religieux de la circonstance.

Un brave industriel avait un gros bébé, dont le baptême, maintes fois renvoyé pour diverses circonstances, n'eut lieu qu'au bout de deux ans, moins quelques jours. Après avoir dit d'abord *papa* et *mama*, le babil du bébé s'était développé au point qu'il s'en donnait à cœur joie lorsqu'on le transporta à l'église pour le baptême. Aussi lorsque le pasteur l'aspergea pendant la cérémonie on l'entendit s'écrier les yeux pleins de larmes: « Parapluie! parapluie!... »

Vous voyez d'ici la situation des assistants.

L. MONNET.

LE CERCLE DU SAPIN A LA CHAUX-DE-FONDS

demande un tenancier. — Pour tous renseignements, s'adresser au *Président du Cercle*.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

Demander à **J.-H. MATILE**, au Petit-Bénéfice, **Morges**, échantillons de ses nouveautés pour robes, jupons, jaquettes et manteaux. Marchandise solide et meilleur marché que partout ailleurs, à qualité égale. Confection pour hommes; draperie, coton, couvertures, tapis, descentes de lit, etc.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrement. Nous offrons net de frais les lots suivants: Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 28,15. — Communes fribourgeoises 3 % différenciée à fr. 48,60. — Canton de Genève 3 % à fr. 106. — De Serbie 3 % à fr. 87,90. — Bari, à fr. 59,40. — Barletta, à fr. 46,40. — Milan 1861, à 38,90. — Milan 1866, à fr. 11,40. — Venise, à fr. 25,60. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 107,90. — Bons de l'Exposition, à fr. 5,90. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 14,40.

Tabacs serbes, à fr. 11,60. — Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres. — **J. DIND & C°**, Ancienne maison J. Guilloud, 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du *Moniteur Suisse des Tirages Financiers*.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.